

Communauté de Communes du Pays de Pont-Château St Gildas des Bois

7 place de l'Eglise – BP 97

44 160 PONTCHATEAU

02 40 45 07 94

secretariat@cc-paysdepontchateau.fr



COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace communautaire
 - o Elaboration, approbation, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale (cf article L122-3 du CU), et de schémas de secteur
 - o Elaboration et suivi d'une charte territoriale d'aménagement.

COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et cadre de vie
 - o Politique de l'habitat pour des opérations de type PLH, OPAH,
 - o Politique du logement social présentant un intérêt pour l'ensemble du territoire communautaire (type collectif pour personnes dépendantes ou défavorisées).

OBSERVATIONS

Le SCOT de Pontchâteau/St Gildas des Bois a été approuvé le 21 juin 2010. Son périmètre est le même que celui de l'EPCI. Sa mise en révision est actuellement en cours pour une approbation courant 2025.